



**Amicale Inter-Âge des Médecins de l'Isère
Section de l'Isère de l'AMVARA**

(association à but non lucratif, loi 1901)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE MR38

DU 1^{ER} FEVRIER 2024 (Exercice 2023) à 10.00 heures

Hôtel Mercure Meylan

Les membres de l'Amicale Inter-Âge des Médecins de l'Isère MR38 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 1^{er} février 2024 dans les salons de l'Hôtel Mercure à Meylan.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (40) et représentés (14) qui figure en annexe 1.

La séance a été ouverte à 10.15 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil – Informations
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023
3. Rapport moral par le Président Olivier Roux et état des retraites CARMF par JP Dupasquier Président de la FARA
4. Rapport d'activité par le Secrétaire Général René Fritsch
5. Rapport financier de la Trésorière Françoise Chenais présenté par Olivier Roux en l'absence de la trésorière
6. Questions diverses

L'assemblée est présidée par Olivier Roux en qualité de Président et René Fritsch est secrétaire de séance. Conformément à ses statuts, l'Association peut délibérer valablement.

POINT 1 : Accueil - Informations

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents et fait part des confrères et membres de l'amicale qui nous ont quitté cette année :

- Dr Jean-François GARREL
- Dr Daniel GRÜNWALD
- Dr Gabriel DE MARIGNY
- Dr Joseph HAIMOVICI
- Dr Bruno ROSSIGNOL Bruno
- Dr Anne-Marie YEM-TARANTINI
- Dr Jean-Paul CASEZ , Président de l'AMVA 74

POINT 2 : Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale

Les membres ont reçu du secrétaire général le compte-rendu de l'AG du 4 février 2023, avec la liste des membres présents et représentés, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier.

Approbation à l'unanimité.

POINT 3 : Rapport moral par le Président Olivier Roux (voir diaporama Annexe 2)

- Le Président rappelle la composition du CA et du Bureau. Pas d'élections cette année. Il rappelle aussi l'objet et les buts statutaires de l'association (aide et assistance, conseil, défense, convivialité)

- Le bilan des faits marquants en 2023

Augmentation des effectifs de MR38 (120 vs 110 en 2022)

Renouvellement due la convention MR38/MC2

Réunion bureau et CA

Visites expositions, musées

Soirée cinéma

Soirée musicale

Sorties pédestres

- Communication

Site internet

Espace de discussion sur *Signal*

- Solidarité

Slim38

Garder le contact avec nos membres isolés (visites, téléphone, repas ...)

- Objectifs pour 2024

Promotion de MR38

Activités culturelles en 2024

MR38 et accompagnement du vieillissement - 13 juin : « Habitat et Vieillissement »

Poursuite des Relation avec d'autres organismes

CDOM38 (Président P. Jallon) :

UIAD (Président A. Franco)

AGRUS

AUEG

Musée Grenoblois des Sciences Médicales (Président J.F. Dyon)

AMVARA - FARA

- Assemblée Générale AMVARA-RHONE-ALPES 2024

Jeudi 25 avril 2024 au Château de Montrottier

Tarif : 15 € pour les veufs et veuves non médecins / 30 € pour les médecins

Visites gratuites

Frais de déplacements en voiture pris en charge en cas de covoiturage sur justificatifs

- Site AMVARA

Accès: <https://www.amvara.org>

- lien sur le site pour accès à notre site MR38

- autres départements: demande de mise en place d'une page adhérent avec mot de passe

Demande en cours

- envoi systématique aux membres de mails d'information de publication de nouveaux éléments sur le site à tous les adhérents des départements

- intérêt de mettre un lien sur la page adhérent avec Helloasso pour collecter en ligne les cotisations et/ou les règlements de manifestations organisées

Intervention du Dr Jean-Pierre DUPASQUIER, Président de la FARA

• Nos relations avec la CARMF

- ★ Durant l'année 2022 nos relations ont été tendues...
- ★ Les décisions du CA de la CARMF du 25/11/23 :
 - * Augmentation de 2,6% de la valeur du point RCV au 01/01/24, alignée sur le taux d'inflation prévu en 2024.
 - * Mais, absence de prise en compte de l'inflation 2023. Au total ces décisions confortent la **baisse de notre pouvoir d'achat**.
- ★ La composition du CA de la CARMF dominé par les cotisants (19/25) et l'approche « comptable » nous sont défavorables.
- ★ Les motifs avancés pour ces décisions sont :
 - * Une baisse des revenus des cotisants
 - * Un refus d'utiliser les réserves constituées par nos surcotisations
 - * Des augmentations nécessaires du taux de cotisation à 10,2% voire 10,4%

• Revalorisation des retraites 2024 / Inflation

- ★ Les revalorisations de la valeur des points des différents régimes de retraite des médecins libéraux sont maintenant connues
 - ★ **Régime de Base : +5,2% - RCV : + 2,6 % - ASV : + 2%**
 - ★ Si le régime de base suit le niveau de l'inflation 2023, les deux autres régimes en sont loin.
Le Régime Complémentaire Vieillesse entièrement géré par la CARMF fait l'impasse sur l'inflation 2023, non prise en compte. Le taux de revalorisation choisi se limite au taux d'inflation envisagé par le Gouvernement pour 2024.
 - ★ Quant au régime ASV qui a décroché de l'inflation il y a bien longtemps, on ne sait ni par qui, ni sur quelles bases ce taux a été décidé.
 - ★ Rappel : Baisses du Pouvoir d'achat des points des différents régimes en 2023/2003
 - ★ RB : **-7,97 %** RCV : **- 10,75 %** ASV : **- 38,92%**
 - ★ Incidence des revalorisations de chaque régime pour 1000€ de retraite :
 - ★ RB (22% de la retraite) : 220 € en 2023 -> 231,44 € en 2024
 - ★ RCV (45% de la retraite) : 450 € en 2023 -> 461,70 € en 2024
 - ★ ASV (33 % de la retraite) : 330 € en 2023 -> 336,60 € en 2024 (à effet du 01/01/23)
 - ★ Total des retraites 1000 € en 2023 -> 1029,74 € en 2024 soit 2,97 % d'augmentation
 - ★ Comme on peut le voir les revalorisations 2024 ne permettent pas une indexation de nos retraites sur l'inflation.
 - ★ SI le contexte semble peu favorable : augmentation importante et continue du nombre de retraités, baisse du revenu des cotisants, légère inflexion à la baisse de l'inflation en 2024, il est important de rester mobilisés pour défendre nos retraites.

• Régime PCV (ASV)

- ★ La création de l'ASV était présentée comme la contrepartie de la modération des honoraires conventionnels. Mais au fil des ans, est-ce un marché de dupes?
- ★ La valeur du point, diminuée en euros courants en 2011, a été très peu revalorisée depuis...0,1% en 2021 et 1,1% en 2022
- ★ Une revalorisation de 2% à effet du 01/01/23 vient d'être annoncée
- ★ Sa revalorisation « confidentielle » dépend d'une décision de la DSS
- ★ Lettres envisagées des présidents de région FARA à la DSS

POINT 4 : Rapport d'activité par le Secrétaire Général René Fritsch (voir diaporama Annexe 3)

Les activités de l'amicale ont été soutenues en 2023 : la liste exhaustive comporte 54 lignes, soit entre 4 et 5 par mois! Il est vrai que certains jours font 3 lignes : p.e. réunion de bureau + repas + conférence.

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- une réunion de bureau ou de CA chaque mois (10 au total)
- 12 déjeuners amicaux, dont 2 « hors les murs » en juillet et août
- 9 conférences café-culture
- 9 sorties et visites de sites ou d'expositions la plupart suivies d'un déjeuner
- 9 sorties pédestres
- 1 matinée à thème (code de la route)
- 2 soirées festives (Woody Allen et soirée musicale)
- 1 voyage en Israël en mai

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à unanimité.

POINT 5 : Rapport financier par la Trésorière Françoise Chénais (voir diaporama Annexe 4)

Les ressources de l'association pour l'année 2023 ont été constituées principalement par les cotisations des adhérents et par quelques dons.

- ★ 33 € pour les adhérents médecins
- ★ 19 € pour les conjoints, veuves ou veuves non médecins

On note encore une progression du nombre de nos adhérents cette année : 129 vs 110 en 2022 dont 34 nouveaux et 27 conjoints ou veuves.

Les autres sommes affectées aux recettes correspondent aux montants demandés aux participants pour les activités de l'association qui sont ensuite payées globalement par l'association.

Les intérêts du compte d'épargne sont un peu moins anecdotiques cette année.

Les charges comprennent :

- ★ le versement à la région (AMVARA) d'une cotisation au prorata du nombre de membres qui sont allocataires de la CARMF :
- ★ les dépenses liées aux sorties qui ont pu avoir lieu pendant l'année. L'association a pris en charge quelques suppléments ainsi que certains frais de guide des visites guidées. Cela représente au total une somme de 369 €. Les conférenciers qui animent le "café culture" après les repas mensuels sont invités au repas.
- ★ Pour faciliter l'accès aux spectacles de la MC2, l'association a renouvelé cette année la convention avec cette structure.
- ★ des frais de fonctionnement : secrétariat, tenue de compte, assurance, quelques dépenses pour entretenir le lien social avec nos partenaires ou avec les membres. Sont inclus dans les frais de secrétariat la cotisation au TASDA et des reversements à HelloAsso.

Au total, l'association a traversé l'année 2023 dans un environnement financier favorable grâce au nombre d'adhérents. Ceci nous a incités à soutenir financièrement l'association de Maguy Nigri.

Budget prévisionnel 2024

Le nombre de cotisations des membres est prévu dans la stabilité. De nouvelles adhésions ont déjà été enregistrées à la date de l'assemblée générale. Elles pourront compenser le non renouvellement d'adhésion d'un certain nombre d'anciens.

Les dépenses courantes de l'association devraient être peu différentes de celles de l'année 2023.

Les prévisions de sorties sont déjà nombreuses. La relative aisance financière de l'association permettra de maintenir celles dont le nombre de participants serait inférieur à l'équilibre financier.

Les frais de fonctionnement ne devraient que très peu augmenter.

Le rapport financier est adopté à unanimité. Quitus est donné à la Trésorière

POINT 6 : Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.30 h. Il a été dressé le présent procès-verbal de cette Assemblée, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

le Président de séance
Olivier Roux



le Secrétaire de séance
René Fritsch



ANNEXE 1 : Liste des membres présents et représentés

Présents (40) : ALÉPÉE-FLEURET Andrée, ATTARD Alain, BENSA Jean-Claude, BOLLA Michel, BOLLA Chantal, BONNEFOY Laura,, BOST Michel, CHAMBAZ Edmond, CHATIN Danièle, COMBE Marie-Claude, CRANNEY Anis, DESVIGNES Marie-Pierre, DYON Jean-François, FAURIE Agnès, FAURIE Gérard, FRANCO Alain, FRITSCH René, GALLIN-MARTEL Christian, GARREL Simone, GASNIER-PAILLET Françoise, GERRUD Pierre, HERNANDEZ Anne-Marie, JANKOWSKI Marie-Christine, JANKOWSKI Marie-France, JOIRE Pierre, JOIRE Maryvonne, KOURY Michel, MARMONIER Alain, MENDELSON Marion, MONIER Marie-Odile, OTTAVIANI Jean-François, OTTAVIANI Christine, PAILLET Claude, PETERS François, PETERS Isabelle, RACINET Claude, RAFFAELLI Michèle, REICHENECKER Michel, ROSSIGNOL Anne-Marie, ROUX Olivier, YTournel Thérèse

Représentés (14) : BEANI Jean-Claude, BOSSAT Françoise, BOST Mireille, CHENAIS Françoise, EMERY Laure, FONTI Paolo, FONTI Françoise, GOUSSÉ Pierrette, GOUSSÉ Maurice, HUGONOT Anne, LE BAS Jean-François, PELLET Daniel, PELLET Monique, ROUX Michèle

ANNEXE 2 : Rapport moral du Président Olivier Roux



ANNEXE 3 : Rapport d'activité du secrétaire Général René Fritsch



ANNEXE 4 : Rapport financier de la Trésorière Françoise Chenais

